NATZWILLER

ANNÉE 2018

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Comme prévu, l'année 2017 a été une année électorale capitale pour notre pays. Les résultats n'ont pas été ceux annoncés quelques mois auparavant par les instituts de sondages. Les élections présidentielles ont vu un jeune candidat, Emmanuel Macron, arriver en tête. Après ces élections, le pouvoir en place dirige le pays en appliquant ce qui a été annoncé. Souhaitons sa réussite en espérant que les plus faibles ne soient pas laissés au bord du chemin.

L'annonce de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages, dans un premier temps, inquiète fort justement les collectivités locales qui bénéficient de cet impôt. L'économie pour les contribuables concernés devrait leur redonner du pouvoir d'achat. La promesse de compenser au centime d'euro près sera-t-elle tenue ? Qu'en sera-t-il de la possibilité pour les communes de modifier nos taux en fonction des besoin de fonctionnement ? Nous jugerons sur pièces.

Côté finances, la gestion se poursuit dans la rigueur, en contenant les dépenses de fonctionnement d'autant plus que nos ressources s'amenuisent. Malgré ces contraintes majeures, nous envisageons tout de même des investissements sur les travaux nécessaires.

En 2017 les premiers éclairages publics en version LED ont été installés à l'entrée de notre village. Le résultat est assez remarquable. L'éclairage sur ce tronçon de route n'a rien à voir avec la version antérieure, l'éclairage est plus puissant et plus large. En début de soirée, l'éclairage est à pleine puissance pour diminuer à 50% entre minuit et 5h du matin. Cette opération a pu être réalisée grâce au concours du pays Bruche Piémont Mossig.
Si nous réussissons à nous faire aider financièrement pour économiser 50% de la facture d'éclairage public tout en améliorant la visibilité dans nos rues, alors je pense que cet investissement est pertinent.
En 2018 nous envisageons de changer des points lumineux supplémentaires avec l'accompagnement du pays Bruche Piémont Mossig. Notre commune fait partie des communes éligibles à ce projet, le diagnostic de l'existant a été déjà réalisé.

En 2018, les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique ont démarré à Natzwiller. Elles dureront environ 12 mois. Elles comprennent les études, et les travaux nécessaires au déploiement de la fibre jusqu'au domicile.
La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique en Alsace. L'investissement global est de 450 millions d'euros. La société ROSACE porte 64% de cet investissement, l'Europe, l'Etat, la Région, les deux départements Alsaciens et la communauté des communes financent les 36% restant
Chaque particulier ou entreprise pourra bénéficier gratuitement du raccordement de la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service fixés par les opérateurs et l'abonnement mensuel.
Un abri bus sera également mis en place sur le parking de la mairie pour abriter les parents qui attendent leurs enfants à la sortie de l'école.
Pour terminer mon propos, je tiens à vous souhaiter à tous une excellente année 2018, la santé, le bonheur, la réussite dans vos projets. Certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude,…A tous, j'adresse un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

Bien affectueusement,
André

MUNICIPALITÉ

BUDGET, COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Budget communal

Dépenses de fonctionnement :	412 751,20 €	Recettes de fonctionnement :	455 999,66 €
Dépenses d'investissement :	51 051,51 €	Recettes d'investissement :	5 129,81 €
Total dépenses :	**463 802,71 €**	**Total recettes :**	**461 129,47 €**
Excédent de fonctionnement :	43 248,46 €	Déficit d'investissement :	-45 921,70 €

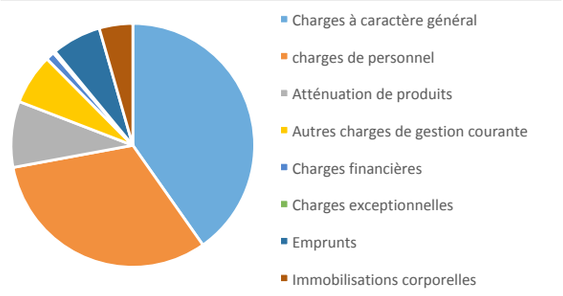

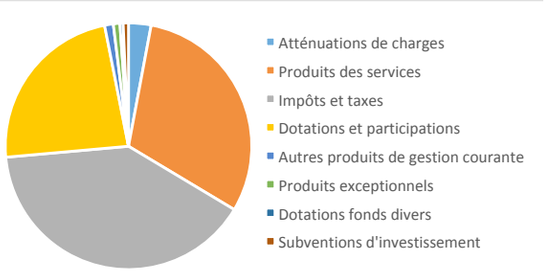

Dépenses **Recettes**

Budget eau

Dépenses de fonctionnement :	64 738,25 €	Recettes de fonctionnement :	60 321,00 €
Dépenses d'investissement :	21 476,36 €	Recettes d'investissement :	29 412,00 €
Total dépenses :	**86 214,61 €**	**Total recettes :**	**89 733,00 €**
Déficit de fonctionnement :	-4 417,25 €	Excédent d'investissement :	7 935,64 €

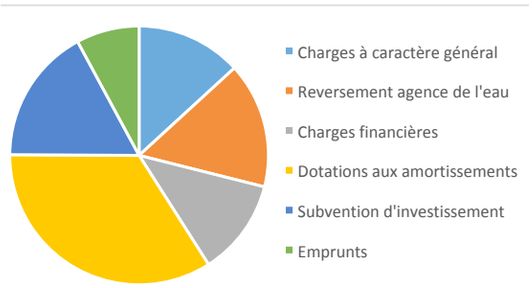

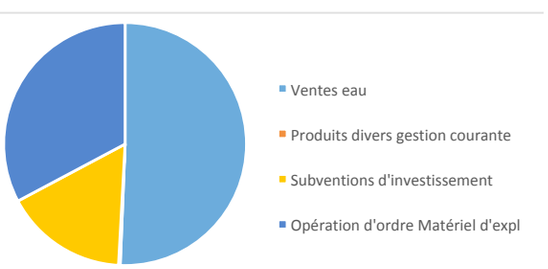

INFORMATION ERRATUM!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018 CORRIGÉ, AVEC NOS EXCUSES.

avril
08 : concert de la musique de la Vallée de la Rothaine (église de Natzwiller)
21 : soirée tartes flambées à volonté animée par l'orchestre Weekend, RSOFT (salle de la Rothaine)

juin
24 : audition école de musique et concert Vallée de la Rothaine (église de Wildersbach)

juillet
08 : marche populaire, association sportive de Natzwiller (salle de la Rothaine)
28-29 : Messti, fête du village (salle de la Rothaine)

septembre
02 : fête paroissiale, conseil de fabrique (salle de la Rothaine)

octobre
13 : belote, association sportive de Natzwiller (salle de la Rothaine)
25 : belote, retraite et loisirs (salle de la Rothaine)
27 : Zounas (salle de la Rothaine)

novembre
03 : Zounas (salle de la Rothaine)
10-11 : Zounas (salle de la Rothaine)
24 : Sainte Barbe, amicale des pompiers (salle de la Rothaine)

décembre
01 : Saint Nicolas (salle de la Rothaine)
09 : fête des anciens (salle de la Rothaine)
16 : concert de Noël, chorale & musique de la Vallée de la Rothaine (église de Natzwiller)

HISTOIRE

CENTRE EUROPÉEN DU RÉSISTANT DÉPORTÉ

Avec 176 000 visiteurs en 2017, le Centre européen du résistant déporté est resté l'un des lieux de visite les plus fréquentés d'Alsace. La qualité de l'accueil dans les infrastructures hôtelières et les restaurants à Natzwiller et aux environs n'y est pas pour rien. A ce titre, la bonne santé du lieu de mémoire dépend aussi du savoir-faire des entreprises locales dédiées au tourisme.

Cette dynamique devrait se maintenir en 2018 et prendre une dimension européenne: l'ancien camp de Natzweiler et quinze de ses camps annexes situés des deux côtés du Rhin viennent en effet d'obtenir le Label du Patrimoine européen. Ce Label est remis par la Commission européenne tous les deux ans après une importante sélection : pour 2018, sur 25 sites candidats, seuls 9 ont été sélectionnés. La commune de Natzwiller peut être fière d'être la quatrième localité en France à bénéficier de ce Label (les autres lieux déjà récompensés sont l'abbaye de Cluny, le quartier européen de Strasbourg et la maison de Robert Schumann en Moselle).

Ce Label nous engage à accueillir toujours mieux nos nombreux visiteurs étrangers, et à développer notre action à l'échelle européenne. Une grande exposition artistique appelée «Fraternité/Brüderlichkeit», composée d'oeuvres réalisées par des couples d'artistes français et allemands sera par exemple inaugurée en juin 2018. Elle circulera ensuite dans les différents mémoriaux de Natzweiler des deux côtés du Rhin.

Nous n'oublions pas pour autant le territoire où est implanté le CERD. Ainsi, en 2018, de nouveaux panneaux historiques vont être placés sur le sentier qui mène de la gare de Rothau au camp, en passant par le château d'eau. Ces panneaux seront conçus par les élèves du collège Frison-Roche à La Broque. Ce sont également les collégiens qui traduiront les textes en anglais et en allemand, avec l'aide de leurs professeurs.

Le Centre européen du résistant déporté est particulièrement heureux de l'excellente coopération qui le lie à la commune de Natzwiller, et, plus largement, à la communauté de communes de la vallée de la Bruche.

www.struthof.fr

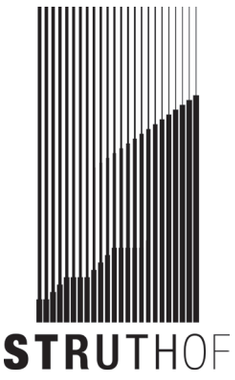

HISTOIRE

CHEMIN DE LA MÉMOIRE ET DES DROITS DE L'HOMME

La création du « Chemin de la Mémoire et des Droits de l'Homme » est une initiative du Centre international d'Initiation aux Droits de l'Homme (CIDH) de Sélestat qui remonte à 2004. Les objectifs poursuivis par l'association étaient les suivants :

Faire connaître et maintenir présente la connaissance des actions de barbarie nazie, les traitements inhumains, la déportation et toute autre violation des droits de l'Homme perpétrés par ce régime en Europe et les régimes associés de celui-ci, avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, en utilisant de manière symbolique et géographique des lieux situés de part et d'autre du Rhin. Promouvoir et divulguer, à des fins pédagogiques, les connaissances précitées ainsi que les textes relatifs aux Droits de l'Homme dans les lieux de ressources (notamment Sélestat et Rastatt). Utiliser le Chemin comme vecteur de communication dans la diffusion de l'action du CIDH pour la promotion des Droits de l'Homme aujourd'hui, Renforcer la réconciliation franco-allemande en la centrant sur les Droits de l'Homme, Susciter, chez le public le plus large, l'intérêt pour la prise de connaissance des faits relatifs à cette période, notamment en mettant à disposition les documents de la bibliothèque de la Mémoire au CIDH, complément de la bibliothèque des Droits de l'Homme de cette même association, Susciter les partenariats pédagogiques avec les instituts d'enseignement, écoles, collectivités publiques, chercheurs dans le domaine historique, associations des droits de l'homme, ONG et généralement tout organisme culturel et/ou associatif aux

1.

2.3.

4.

5.

HISTOIRE

missions convergentes avec celles du CIDH, Susciter l'adhésion individuelle et collective au CIDH. Le « Chemin de la Mémoire et des Droits de l'Homme » a été inauguré le 10 juin 2006. 19 sites ont été choisis. Les uns pour mettre en valeur les lieux de mémoire autour du camp de concentration de Natzweiler. Les autres pour mettre à la disposition du public des ressources nécessaires à la connaissance de la barbarie nazie. Ces lieux doivent permettre la prise de conscience des dangers liés aux idéologies extrémistes et de développer chez chacun un esprit citoyen et vigilant face aux menaces toujours actuelles. Pour le CIDH, le « Chemin de la Mémoire et des Droits de l'Homme » propose la connaissance du passé pour une construction éclairée du futur.
Les lieux :
Schirmeck : Mémorial de l'Alsace-Moselle ; Médiathèque (portail).
Rothau : Gare.
Ancien camp de concentration de Natzweiler : Camp ; Chambre à gaz ; Centre Européen du Résistant Déporté ; Carrière.
Cote 1002 : Pierre de la Mémoire.
Le Hohwald : Fontaine Haïdi Hautval.
Sainte-Croix-aux-Mines : Tunnel Maurice Lemaire.
Sélestat : Centre international d'Initiation aux Droits de l'Homme.
Rosenwiller : Cimetière juif.
Strasbourg : Hôpital civil : Institut d'Anatomie Normale ; Cimetière juif de Cronenbourg ; Pont de l'Europe : Square des Fusillés, Jardin des Deux Rives.
Kehl : Pile du Pont de l'Europe ; Gare.
Rastatt : Au château : "Erinnerungsstätte für die Freiheitsbewegungen in der deutschen Geschichte".

6.

7.

8.

9.

HISTOIRE

Dernièrement, le site historique d'Urbez-Wesserling dans le Haut-Rhin, ancien camp annexe de Natzweiler est venu s'ajouter au Chemin. Une partie des pupitres informatifs a été réalisée par les élèves du collège Frison-Roche de La Broque.
Sources : CIDH. CERD-Struthof

10.

11.

12.

13.14.

1.Mémorial de l'Alsace-Moselle © Fluor architecture
2.Ancien portail du Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck © CERD. René Chevrolet
3.Fontaine Haïdi Hautval ©CERD. Frédérique Neau-Dufour
4.Gare de Rothau © CERD. Marie Janot
5.Chambre à gaz de l'ancien camp de concentration de Natzweiler © CERD. René Chevrolet
6.Centre européen du résistant déporté © CERD. René Chevrolet
7.Ancien camp de concentration de Natzweiler © CERD. Michaël Verry
8.Carrière © CERD. René Chevrolet
9.Pierre de la Mémoire © CERD. René Chevrolet
10.Cimetière juif de Cronenbourg © CERD. Marie Janot
11.Colonne de déportés dans les rues de Sainte-Marie-aux-Mines © Coll. G. Jung.
12.Monument du Réseau Alliance. Jardin des deux rives Strasbourg © CERD. Marie Janot.
13.Square des fusillés. Strasbourg © CERD. Marie Janot.
14.Cimetière juif de Rosenwiller © Angélique Bègue.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Emy SOUDIERE née le 24 mars 2017 de Julien SOUDIERE et de Aline ZIMMERMANN, domiciliés 13, rue de la Haute Goutte

Evan FELDER, né le 26 juillet 2017 de Olivier FELDER et de Céline MILLERET, domiciliés 5, rue Herschelis

Milon, Lorenzo, Jocelyn FURST né le 26 juillet 2017 de Michaël FURST et de Magali MAGNETTE, domiciliés 45, rue Principale

Anna, Pénélope MAETZ née le 13 août 2017 de Loïc MAETZ et de Cynthia BUIGUES, domiciliés 32, rue Principale

Léane, Louise DERHAN née le 18 septembre 2017 de Quentin DERHAN et de Perrine HUMBERT, domiciliés 5, rue Des Fougères

Pablo GUINEBERT KAUFFMANN né le 14 décembre 2017 de Pierre GUINEBERT et de Perrine KAUFFMANN, domiciliés 2, rue de la Haute Goutte

DÉCÈS

Ils nous ont quitté en 2017 :

Marie-Reine FLUCK née **JAMBERT**, le 16 janvier
Félix, Julien FELDER, le 4 février
Marthe ROPP née **HALTER**, le 15 mars
René, Jean-Louis GROSS, le 2 avril
Damien, François FLUCK, le 5 avril
Antoine ROPP, le 3 juin
Christophe POIROT, décédé le 16 juin
Hubert, Charles TROTZIER, le 25 juillet
Auguste, Charles, Martin FRERING, le 21 août
François REMY, le 23 septembre
Gérard, Joseph WINTER, le 13 septembre

ÉTAT CIVIL

NOCES D'OR ET DE DIAMANT ET GRAND ANNIVERSAIRE

Noces d'or
Marie Laure CLAUDE née FLUCK et François CLAUDE mariés le 14/07/1967
Noces de diamant
Mathilde GROSHENS née ZIMMER et Hubert GROSHENS mariés le 24/08/1957
90 ans :
Monsieur Hubert GROSHENS né le 8 juin 1927 à Neuviller

Marie-Laure et François

ÉTAT CIVIL

MARIAGES & PACS

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés :
Magali, Anne MAGNETTE et **Michaël, Marcel Bernard FURST**, le 8 avril 2017
Annick DUPONT et **Kévin, Jean Norbert FLUCK**, le 6 mai 2017
Lydia HALTER et **Philippe, Jean SCHAEFFER**, le 24 juin 2017
Marie, Berthe Jacqueline HERTER et **Thierry KUNTZ**, le 1er juillet 2017
Marie-France BERELL et **Pascal, Jean Marie BRUCHON**, le 15 juillet 2017
Estelle FELDER et **Davy DEHON**, le 22 juillet 2017
Mélanie, Aline Cécile LIMARE et Alain, **Jean-Claude CUNY**, le 26 août 2017

Annick et Kévin

Marie et Thierry

Mélanie et Alain

Estelle et Davy

ÉTAT CIVIL

Lydia et Philippe

Marie-France et Pascal

Nous avons également la joie de célébrer les premiers P.A.C.S. :
Céline FISCHER et **Jean-Luc FELDER** le 12 décembre 2017
Valérie RUCH et **Augustin, Jean, Bernard STEINER** le 19 décembre 2017

Céline et Jean-Luc

VIE DU VILLAGE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2017 les premiers éclairages publics en version LED ont été installés à l'entrée de notre village. Le résultat est assez remarquable. L'éclairage sur ce tronçon de route n'a rien à voir avec la version antérieure, l'éclairage est plus puissant et plus large. En début de soirée l'éclairage est à pleine puissance pour diminuer à 50% en pleine entre minuit et 5h du matin. Cette opération a pu être réalisée grâce au concours du pays Bruche Piémont Mossig .

Le pays Bruche Piémont Mossig porte la stratégie de transition énergétique pour notre territoire. Elle vise à réduire les consommations énergétiques et les émissions responsables du réchauffement climatique en cofinançant notre projet à hauteur de 70%. Si nous réussissons à nous faire aider financièrement pour économiser 50% de la facture d'éclairage public tout en améliorant la visibilité dans nos rues alors je pense que cet investissement est pertinent. En 2018 nous envisageons de changer des points lumineux supplémentaires avec l'accompagnement du pays Bruche Piémont Mossig. Notre commune fait partie des communes éligibles à ce projet, le diagnostique de l'existant a été réalisé. Les travaux devraient être réalisés en 2018.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

VIE DU VILLAGE

PÉTANQUE

Cette année, la traditionnelle pétanque organisée par la classe 1980-1981 s'est déroulée pour la 7éme fois sans publicité excessive. Le 19 Août sous un soleil radieux et une nombreuse assistance ce tournoi a réuni 36 doublettes. De plus en plus en plus de gens du village y participent démontrant ainsi la vitalité de notre petite commune et de nos associations. À noter que pour la deuxième année consécutive la compétition s'est déroulée avec le maximum de participants. La doublette gagnante native du village: Cédric HERTER et Kevin FLUCK a remporté avec brio cette amicale compétition. Une autre bonne nouvelle, la fréquentation record et la première soirée tartes flambées qui a très bien marché. La date du prochain tournoi n'est pas encore connue mais généralement elle se situe le 3ème samedi d'Août donc, réservez cette date dans votre agenda. Les membres de la classe 1980-1981 et leurs conjoints seront heureux de vous accueillir pour passer un bon moment.

VIE ASSOCIATIVE

RETRAITE & LOISIRS

Couture, patchwork, tricot…

Contact : Thérèse ROELLINGER
Tel : 03 88 47 30 10 / 06 11 71 26 63
Salle de La Rothaine (local retraite et loisirs)

Après midi à 14h00	En soirée à 19h 30
11 janvier	25 janvier
08 février	22 février
08 mars	22 mars
05 avril	26 avril
14 juin	31 mai
12 juillet	28 juin
09 août	26 juillet
13 septembre	23 août
11 octobre	27 septembre
08 novembre	25 octobre
13 décembre	22 novembre

Atelier frivolité

Contact : Nadia
Salle de La Rothaine (local retraite et loisirs)
Les mercredi après midi de 15 h à 18h30

10 et 24 Janvier	11 et 25juillet
07 et 21 février	08 et 22 août
07 et 21 mars	12 et 26 sept
04 et 18 avril	10 et 24 octobre
02 et 16 mai	07 et 21 novembre
13 et 27 juin	12 décembre

Atelier pour enfants : couture, patchwork, tricot…

Salle de la Rothaine (local Retraite et Loisirs)
Mercredi après midi de 14h à 16 h

24 janvier	12 septembre
07 février	10 octobre
21 mars	21 novembre
16 mai	12 décembre

VIE ASSOCIATIVE

RETRAITE & LOISIRS

jeux

Le jeudi à 14 h 30 à la Rothaine aux dates suivantes :
04 et 18 janvier
01 février 15 Février
01 mars (concours de Belote à 14h)
15 mars
12 et 26 avril
10 mai
07 juin
05 Juillet
02 Août
06 Septembre
04 Octobre
25 octobre (concours de belote à 14h)
15 et 29 novembre
06 Décembre

MESSTI 2017

Les membres de la chorale étaient tous à pied d'œuvre pour l'organisation du traditionnel Messti local en cette année 2017. C'est à travers la rue principale du village que le défilé a ouvert les festivités du week-end, agrémenté tout au long du parcours par les airs des musiciens de la Rothaine. Les participants et autres invités se sont retrouvés devant la salle des fêtes autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité, à proximité des stands de confiserie, de jeux divers ainsi que du manège qui tournait pour le plaisir de nos plus jeunes, l'essentiel de la soirée se tenant à l'intérieur avec un bal animé par l'orchestre Hit-Mix. Les festivités reprirent le lendemain où les visiteurs n'ont pas manqué de s'arrêter au passage pour découvrir voire admirer les créations des artistes locaux qui exposaient leur savoir-faire ; un bal animé avec talent par les musiciens de la Rothaine a clôturé cet après-midi récréatif.. Tout au long du week-end, possibilité de restauration était offerte en dégustant d'excellentes pizzas, tartes flambées et grillades, sans oublier la vente des traditionnels pains d'épices.

MESSTI 2018 ATTENTION, IDÉE

Le Messti 2018 sera organisé par le comité des fêtes. Départ du défilé à 19h30 avec cette année une originalité décrite ci-dessous*.
Samedi soir animé par «**la bande à René**» suivi d'une soirée disco animée par «**Mister DJ**» petite restauration sur place.
Dimanche, repas du midi sur réservation (menu et prix seront communiqués ultérieurement). L'après midi sera annimé par la **fanfare de la Rothaine**.
*Le Messti de Natzwiller a toujours été une fête importante pour tous les villageois de toutes les générations. Cette année, nous avons eu envie de proposer un nouveau type de défilé. L'idée est de faire défiler les différents quartiers de notre village (Onterdorf, Hinterend, Overdorf, …). Loin d'être un concours, le but est de réunir les gens autour de l'amitié qui les lie. Une réunion sera organisée sous peu pour discuter des modalités et pour mettre au point cette action originale. Vous y êtes cordialement invités pour apporter vos suggestions. Nous espérons que vous serez nombreux à être séduits par l'idée et à participer.

VIE ASSOCIATIVE

RETRAITE & LOISIRS ATELIERS CUISINE

Des ateliers cuisine innovants et créatifs ont été proposés les 23 mai , 6 et 13 juin 2017. La vocation de ces ateliers est ambitieuse faisant partie intégrante du réseau de cardio prévention d'Obernai. Cook de Cœur offre aux participants des conseils avisés de professionnels. Le but est de proposer des recettes simples et pratiques. On apprend à faire, pour pouvoir refaire chez soi. Trois thématiques ont été développées par Madame Marie Laure WEBER

atelier 1 (mardi 23 mai 2017)

Le poisson dans tous ses états

atelier 2 (mardi 6 juin 2017)

La cuisine des céréales (végétarisme)

atelier 3 (mardi 13 juin 2017)

viande et compagnie

La présence continue et les conseils de Madame WEBER, garantissent à la fois un savoir faire et l'assurance de la réalisation de plats parfaitement équilibrés. Préparés en 1 heure, l'entrée , le plat et le dessert sont partagés par les participants autour d'une même table.

VIE ASSOCIATIVE

LES JOYEUX RANDONNEURS DE NATZWILLER

Contact : TROTZIER Michèle Tel : 03 88 97 13 63

Sorties pédestres, programme 2017

Le départ est fixé à 9 h00 (place du village)

20 Avril	le pays d'Oberlin (14 km)
25 Mai	circuit Grand Rougimont, massif du Donnon (13 km)
01, 02 et 03 Juin	chalet des amis de la nature, Chaume des Veaux
27 Juillet	circuit des roches Val de Villé (12 km)
24 Août	autour de la Vallée du Kirneck, massif du Mont Saint Odile (10 km)
21 Septembre	le Guirbaden et le Purpurkopf (13 km)
05 Octobre	sortie harengs (peu de km mais beaucoup de harengs)
26 octobre	cascade et château du Nideck (12 km)
23 novembre	Schirmeck pépinière, fontaine Léopold, grillades possibles (10 km)
07 décembre	sortie et repas de noêl (DÉPART À 10 H depuis la Rothaine)
	Autres circuits possibles : circuit des brocards, Alarmont (11 km)
	rocher de Mutzig, porte de pierre (13 km)

VIE ASSOCIATIVE

LES JOYEUX RANDONNEURS : UN SÉJOUR AU VENTRON SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ

Les amis de l'association « Retraite et Loisirs » de Natzwiller se sont offerts un agréable long week-end nature afin de se retrouver ensemble, comme chaque année, du 2 au 4 juin 2017. Le proverbe souvent entendu « les voyages forment la jeunesse » pourrait être l'adage des membres de l'association « Retraite et Loisirs ». En effet, chaque année, ils sont environ 25 membres à répondre présent pour prendre la route mais également les chaussures de randonnée pour un week-end qui est organisé tous les ans en plus des sorties mensuelles. C'est dans la bonne humeur que les randonneurs ont pris la route le vendredi 2 juin 2017, direction Rouge Gazon, pour une première randonnée d'environ 15 kilomètres organisée par Jean-Paul FLUCK, randonnée qui leur a fait admirer le lac des Perches, le barrage des Neuweihers, le col des Charbonniers jusqu'à leur arrivée au refuge les Amis de la Nature « les Falères », leur hébergement. Après cette osmose reposante avec la nature, une bonne soirée entre amis et une nuit réparatrice, c'est reparti pour une deuxième journée. Le samedi 3 juin 2017, après avoir monté le Grand Ventron où une superbe table d'orientation a enchanté les marcheurs, l'escapade reprend mais en voiture cette fois, direction le barrage de Kruth-Wildenstein. Malheureusement, l'orage fera rentrer le groupe plus tôt que prévu au refuge mais il en faut bien plus pour les démoraliser. La journée se termine tranquillement, chacun vaquant à ses occupations. Le dimanche 4 juin 2017, sous un soleil de nouveau présent, c'est parti pour une visite guidée du musée du textile à Ventron. Il faut savoir que depuis les plus anciennes civilisations, l'usage des textiles accompagne l'homme dans sa vie quotidienne. Installé dans un ancien tissage construit en 1850 au flanc de la montagne vosgienne, le musée retrace l'histoire de la fabrication du fil et du tissu à l'aide de nombreuses machines dont

certaines animées. Mais de tout cela, plusieurs membres de « Retraite et Loisirs » peuvent nous en parler eux-mêmes. Effectivement, ils sont nombreux dans le groupe à avoir travaillé durant des années dans le textile ou à avoir eu des membres de leur famille qui y travaillaient. Aussi, visiter ce musée rappelle à beaucoup de nombreux souvenirs. Pour clôturer le week-end, un bon déjeuner est organisé dans une ferme-auberge sur les hauteurs de Gérardmer.

Toutes les bonnes choses ayant une fin, il a fallu prendre le chemin du retour mais, déjà, chacun pense aux prochaines retrouvailles, retrouvailles qui ont eu lieu lors de diverses marches mais dont une a marqué particulièrement le groupe « Retraite et Loisirs » : les 80 ans de Joseph « Sep » EPP le 26 novembre 2017, C'est à la baraque des Cinq Routes de Barembach que Joseph « Sep » EPP et son épouse Jacqueline EPP ont eu le plaisir de faire partager ce moment unique avec leurs amis marcheurs. Encore une fois, Sep, nous te souhaitons un très bon anniversaire et nous terminerons en te disant : Souhaiter un anniversaire ce n'est pas uniquement pour se rappeler une date de naissance, aussi joyeuse fut-elle. C'est aussi pour dire que l'on pense à quelqu'un et qu'on l'apprécie.

SPECTACLE THÉATRAL

L'ARME DU RIRE, UN BON REMÈDE

La troupe théâtrale des « Zounâs », de retour sur les planches l'automne dernier, a été appréciée par un nombreux public.

Après deux sketchs (Les lentilles et Le train pour Pau) interprétés en début de séance, les acteurs ont fait rire aux éclats avec la pièce « Ma femme s'appelle Maurice ».

Ambiance avec quelques extraits en images des six représentations données à Neuviller et Natzwiller. Dans une mise en scène sans temps morts, la troupe de comédiens talentueux a mené le public de rires en fous rires.

VIE DU VILLAGE

L'ABEILLE ET LES BÊTES

Le 14 juin a eu lieu la manifestation intitulée « L'Abeille et les Bêtes », marche champêtre sur les communes de Neuviller la Roche et Natzwiller organisée par les 3 associations locales : la Société de pêche, le Musée du Patrimoine de Neuviller la Roche ainsi que l'Association des Apiculteurs de la Haute-Vallée de la Bruche. Un parcours tracé autour des 2 communes était agrémenté de quelques stands de dégustation avec des mets à base de produits issus du terroir local. Les organisateurs ont voulu sortir des sentiers battus en proposant une palette de dégustation raffinée, histoire d'oublier les balades dites « gourmandes » organisées un peu partout. Après un départ de la Rothaine par la rue des jardins, au bout de 2 kilomètres, première halte : petit déjeuner, petites tartines avec des miels de différents crus, café, thé, jus d'orange, et la bonne humeur des apiculteurs. Direction le sentier botanique pour une dégustation de terrines proposées par l'AFP de Natzwiller «Le Peckly » et jus de pomme artisanal. Terrines fournies par Monsieur David Lavigne, agriculteur attitré de l'association. Arrêt suivant, la Lüsbenn, petite mise en bouche, grillade de lard au feu de bois et petit verre de vin blanc. Suite du parcours, l'étang où les pêcheurs proposaient des papillotes de truite sur choucroute fraichement préparées, de l'étang à l'assiette. La suite de l'itinéraire menait les marcheurs vers les hauteurs de Neuviller la Roche en direction du réservoir pour des grillades de sanglier préparées par les chasseurs locaux, avec possibilité entre temps de faire une halte sur le stand de l'AFP locale. Direction salle des fêtes de Neuviller, assiette de fromage, tomme et munster provenant d'un agriculteur des hauteurs de la vallée en attente du dessert. Pour les plus affamés, il y avait encore possibilité de déguster des hamburgers terroir préparés sur une plancha avec un bon steak de bœuf et tomme, que du bonheur ! Dernière ligne droite, retour à la Rothaine pour l'ultime étape, café, dessert : Sorbet fleurs de sureau, quelques fraises arrosées d'un miel de forêt évidemment récolté dans les environs. Avant de repartir, il y avait possibilité de faire quelques emplettes au petit marché de producteurs installé à l'arrière de la salle. Bilan très positif pour cette deuxième édition avec 180 participants. La première édition comptabilisait 130 personnes. Bilan encourageant pour les 3 associations organisatrices motivées pour une nouvelle manifestation en 2019.

CULTURE

ASTRONOMIE

Le vendredi 27 juillet, se déroulera une éclipse totale de lune (la dernière visible en France date du 28 septembre 2015). Début de l'entrée dans l'ombre de la terre de notre satellite à 20 h 24. Début de la totalité de l'éclipse à 21 h 30. Fin de la totalité à 23 h 13. La durée est particulièrement longue (1 heure 43 minutes) car l'alignement soleil – terre - lune est pratiquement parfait. Fin de l'éclipse à 1 h 28 le 28 juillet. La prochaine éclipse totale visible en France se déroulera le 21 janvier 2019. Il ne reste plus qu'à espérer une météo propice à l'observation de ce phénomène astronomique exceptionnel.

MUNICIPALITÉ

BALADE THERMIQUE

Afin de sensibiliser les citoyens sur les questions d'efficacité énergétique, l'Espace Info Énergie organise des balades thermiques à l'aide d'une caméra thermique. Celle-ci permet de faire apparaitre les températures des parois sous formes de différents couleurs. On peut ainsi facilement percevoir les pertes de chaleurs, les toitures bien isolées, les ponts thermiques des fenêtres. Notre commune s'est portée volontaire et a été retenus pour une ballade thermique a été organisée le 15 février. Cette ballade ouverte à tous a rassemblée plus d'une trentaine de personnes. La météo ne nous a malheureusement pas été favorable pour ce type d'opérations. La pluie a refroidi les façades et empêché toute mesure thermique. Qu'importe, Madame Katia KRIMAT, conseillère info énergie du pays Bruche Piémont Mossig et Madame Aurélie HUBERT, conseillère départementale, ont animés la conférence sur les déperditions de chaleur des bâtiments, les faiblesses des logements et les aides à la rénovation des logements. L'espace Info Energie est un point de conseil gratuit, destiné aux habitants du territoire. Il traite principalement de la rénovation de logement, d'isolation, de remplacement de chauffage, des aides financières, des énergies renouvelables… Toujours dans un esprit objectif et désintéressé (car il est financé exclusivement par l'ADEME, la Région Alsace et les Communes du Pays). Cette balade a aussi été un moment de convivialité et de partage, pendant lesquels chaque participant aura eu l'occasion de poser des questions plus précises au conseiller info énergie.

MUNICIPALITÉ

EXERCICE ACCIDENT D'AVION

Le 09 septembre 2017 à 8h a été déclenché un exercice d'accident d'avion. Le scénario était le suivant : Un avion de ligne avec 109 passagers à bord est tombé dans le massif du Teufelsloch. Toute la chaine de recherche et de secours a été activée. L'avion a été repéré sur le territoire de Natzwiller et les secours ont été stationnés au Mintzfeld. Un grand nombre de gendarmes et de pompiers ont participé à cette manœuvre. Un important matériel de recherche de secours a été déployé : de nombreux véhicules de sapeurs pompiers, un poste de commandement, un poste médical avancé, des quads pour la recherche et le transport de blessés, des tentes d'accueil etc.. Madame la sous-préfète était présente sur le site pour coordonner les secours et la liaison entre les secours et l'aviation civile. A 9h30 la mairie a été informée de l'exercice. Notre secrétaire Clarisse s'est rendue sur place comme correspondante communale pour prendre les premières consignes (arrêté d'interdiction de consommation d'eau en regard de la proximité des sources d'eau potable et de leur pollution par une éventuelle fuite de carburant). Les agents communaux des 3 communes qui étaient sur place par hasard pour effectuer le nettoyage des sources ont nettoyé une partie du terrain pour faciliter l'installation du dispositif. L'ensemble de cet exercice est examiné par des observateurs pour détecter les dysfonctionnement de l'organisation dans le cadre du débriefing qui fait toujours suite à ce type d'exercice. C'est en apprenant de ses erreurs que l'on progresse. C'est l'objectif de ce type de manœuvre.

TÉMOIGNAGE

SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE

Avant de partir pour Compostelle, il est bien sûr nécessaire de remplir (mais pas trop) un sac à dos, de mettre au pied de bonnes chaussures (mais pas trop serrées) et de se munir d'un bon guide (mais pas trop lourd). Il est inutile d'emporter des cartes, le chemin est bien balisé, même s'il fait parfois quelques détours : il ne faudrait surtout pas manquer une chapelle ou un calvaire. Une fois partis, il vaut mieux réserver les accueils 48 heures à l'avance, jusqu'au Puy en Velay, 24 heures avant jusqu'à Saint Jean Pied de Port, après c'est inutile. Il vaut mieux aussi prévoir : il peut arriver de ne pas trouver d'eau pendant plusieurs heures, de boulangerie pendant 2 jours ni de distributeurs de billets pendant 1 semaine.

Au dos de l'un des guides se trouve la chanson des pèlerins : Ultreia. Il parait qu'on la chante tout le temps dans les gites. Nous, on ne l'a chantée qu'une seule fois. (mais on l'avait écoutée sur le tube pour l'apprendre). Pour marcher elle donne un bon rythme. Mais comme tout va bien, on se laisse aller et spontanément des mots se rajoutent à l'air. Et ça donne ça :

TÉMOIGNAGE

Version originale du chant des pèlerins sur le chemin de Compostelle. Peut facilement se chanter sur la musique de J. Claude Benazet.

Ultreia
Le matin, après la toilette
Pour le p'tit dej je mange la tortilla
Mais parfois je regrette la baguette
Avec une bonne couche de Nutella
Mais le bon pain
Des capucins
C'est ça qui donne la pêche
Au gite pèlerin
Et à midi, on s'assoit dans un pré
On sort du sac un sandwich au jambon
Mais on pense avant d'le déguster
Qu'ça s'rait meilleur avec un cornichon
Avec le jambon
Ou le saucisson
C'est quoi qui donne la pêche
Le cornichon
Et le soir quand on mange les poulpes
Qu'il faut bien avoir goûtées.
On ne peut que penser aux ampoules
Qui nous éclairent les pieds
Et au dîner
Avec le poulet
C'est quoi qui donne la pêche
Le vin à volonté
Et enfin, on arrive au bivouac
Pour y passer une bonne nuit.
Mais avant de s'glisser dans le sac,
On fait la chasse aux punaises de lit
Et au couvent
À tout moment
C'est quoi qui donne la pêche
Les ronflements.
Et demain au bord de l'autoroute
Que survole une crécerelle
On se dira, sans le moindre doute :
"Nous arriv'rons à Compostelle"
Sur le chemin
Comme tous les matins
C'est quoi qui sert de flèches
Les p'tits bouts d'parchemins
Sur le chemin
Toujours plus loin
C'est qui qui donne la pêche ?
Les pèlerins
D'après un parchemin du XVe siècle, découvert au pied d'une croix au bord du chemin.

TÉMOIGNAGE

Par les journées de canicule, les églises réservent un accueil calme et surtout rafraichissant. Ici la crypte de celle de Champdieu

Les hasards du chemin permettent parfois de profiter d'une fête de village comme ici à Saint Jean Pied de Port,

même avec course de vachettes comme à Arcos au Pays Basque Espagnol.

TÉMOIGNAGE

Puy en Velay, Logroño, Burgos, ci-dessus, Leon, les cathédrales se succèdent. La cathédrale de Saint Jacques de Compostelle, en travaux, était couverte de bâches mais son célèbre encensoir et une messe entièrement chantée par une soeur à la voix magnifique étaient au rendez-vous.

Le dortoir : On s'y repose en arrivant. On y dort très bien la nuit malgré les ronflements - la marche ça fatigue. Quand aux punaises de lit on n'en a jamais vu - mais on a vu des gens qui avaient vu des gens qui.....qui avaient été piqués.

Le chemin est jalonné de statues de Saint Jacques : celle-ci se trouve dans l'église Santa Maria la Real (XIe siècle) d'O'cebreiro, première étape sur le chemin une fois entré en Galice.

On estime qu'une bonne paire de chaussures tient 1000 à 1500 km : celles-ci sont arrivées jusqu'au bout, mais avec quelques soins quotidiens les derniers jours.

Le passeport du pélerin, appelé crédencial, est tamponné à chaque étape. Les accueils rivalisent pour l'originalité et les couleurs des dessins.

TÉMOIGNAGE

Pour des raisons bien compréhensibles, les chaussures restent en dehors des accueils.

Sac peu lourd, donc peu de linge, donc lessives fréquentes. Ici le linge sèche dans le cloître d'un ancien couvent converti en gite.

Conques, au coeur du Rouergue, magnifique église abbatiale. Après un repas pris en commun, présentation du tympan richement sculpté par les commentaires éclairés et drôles d'un Prémontré. Le tout suivi d'un concert d'orgue : surprenante improvisation sur des chansons évoquant les prisons : le pénitencier, je serai pendu demain matin...En effet, les chanoines prémontrés sont souvent visiteurs de prison.

TÉMOIGNAGE

Avant d'arriver au Puy en Velay de nombreux accueils, plus ou moins luxueux, mais toujours très chaleureux, se font chez des particuliers parfois eux-mêmes anciens "jaquets".

Les édifices religieux : chapelles, couvents, églises élancées ou trapues mais toujours belles, jalonnent le chemin. Ici le cloître de l'abbaye de Saint Pierre de Moissac.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DE LA ROTHAINE

Le bureau élu pour l'année scolaire 2017/2018, est composé des 6 membres suivants :

Présidente :	DUBRUNFAUT Pauline
Vice-présidente :	ROUSCHMEYER Flora
Trésorière :	REMY Stéphanie
Trésorière adjointe :	BRAYE Virginie
Secrétaire :	HOUTMANN Séverine
Secrétaire adjoint :	Poste vacant

Toutes les personnes souhaitant participer aux activités de bénévolat sont les bienvenues.

Rétrospective pour l'année 2017 :

4 mars : goûter de Carnaval en collaboration avec la Taupinette

26 mars : marché de Pâques

23 juin : kermesse des écoles à Natzwiller

3 juillet : commande de fournitures scolaires

13 octobre : soirée savoyarde

14 octobre : vide grenier puériculture

15 octobre : vide grenier traditionnel

2 décembre : marché de Noël et animation d'un atelier de bricolages de la Saint Nicolas

15 décembre : marché de Noël des enfants à la fête de Noël des écoles

16 et 19 décembre : distribution des commandes de fromages savoyards

Prévision 2018, jusqu'en juin :

29 juin : kermesse des écoles à Wildersbach

Juin/juillet : commande de fournitures scolaires

à définir : sortie nature avec Les enfants de la nature

Coordonnées :

Siège social : chez Pauline Dubrunfaut, 88 rue Principale, 67130 Natzwiller – 06.13.20.66.96

aperpirothaine@gmail.com

https://www.facebook.com/APE-RPI-de-la-Rothaine-665826963566671/

COMMUNE

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Les effectifs de l'année scolaire 2017/2018 sont présentés ci-dessous : Total R.P.I. : 63 élèves

Neuviller
classe maternelle 25 élèves
11 PS, 13 MS, 1 GS

Natzwiller
classe élémentaire 22 élèves
11 CP, 9 CE1, 2 CE2
classe élémentaire
8 CM1, 8 CM2

Les élèves de l'école maternelle ont réalisé un travail sur l'Afrique avec la compagnie de danse africaine Dounya de Strasbourg. Ils ont présenté les danses apprises au spectacle de l'école du mois de juin.

Au cours de l'année, les élèves de l'école élémentaire ont eu l'occasion de profiter du cadre de vie de la vallée de la Rothaine au cours de différentes sorties :
Janvier 2017 – Sortie hivernale en raquettes au Kirschgarten grâce au prêt du matériel par l'USEP, association sportive scolaire.

Avril 2017 – Retour à pied depuis Schirmeck par la forêt, d'une sortie artistique où les élèves de CP/CE1/CE2 ont présenté leurs pièces de théâtre.

Juillet 2017 – Randonnée au Champ du Feu en passant par la cascade de la Serva.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE «LE PEKLY»

L'association a atteint son rythme de croisière. Le programme définit lors de l'assemblée générale du 11 mars 2015 est réalisé à 50% . La surface défrichée et rénovée (enlèvement des friches et broyage des souches) a permis la récupération de 4 ha de surface de pâture. Le bois, broyé en plaquettes par l'entreprise KRETZ est vendu pour un montant de 22 à 26 centimes d'€ la tonne. Le produit de la vente du bois (200 tonnes à ce jour, ainsi que les heures effectuées par les bénévoles contribuent au financement du projet. Les heures de bénévolat sont valorisées à 9,15 € / h pour la main d'oeuvre seule et à 30,5 €/h en cas d'utilisation de machine. À ce stade du projet, sont comptabilisées environ 2280 heures de bénévolat dont 576 heures avec machines. À savoir, le budget prévisionnel s'élevant à 83 700 €, est financé à hauteur de 40% du montant soit 33 480 € par le fond National pour l'aménagement du territoire. À hauteur de 40 % du montant soit 33 800 € par le conseil départemental du Bas Rhin. L'association doit fournir les 20 % restant soit 16 740 €. Merci à tous les bénévoles pour leur implication.

création d'un chemin d'exploitation

bois en attente de broyage

vue du Haut Rain avant intervention

vue du Haut Rain après intervention

VIE ASSOCIATIVE

A.S.N. COUPE CRÉDIT MUTUEL

Le mardi 12 septembre 2017 a eu lieu le tirage au sort du 2ème tour de la coupe du crédit mutuel secteur Bruche Ackerland. C'était la première fois depuis la création de l'A.S Natzwiller en 1961, que le club de la rothaine avait la responsabilité d'organiser ce tirage. Le club house étant un peu trop petit pour pouvoir accueillir décemment cet évènement, nous avons demandé à la municipalité la possibilité de nous mettre à disposition la salle des fêtes de la Rothaine. Quelques 15 licenciés de l'ASN se sont mobilisés pour préparer la salle, servir boissons, knacks et bretzels à la quarantaine de personnes présentes. Après le discours de bienvenue et la présentation du club par son président, c'est le président du comité d'organisation Bruche Ackerland, Monsieur FRITZ Maurice, qui a expliqué les modalités réglementaires de ce tirage au sort. Une fois toutes les équipes sorties du magnifique trophée et les rencontres validées par les dirigeants, c'est au tour du Maire de la municipalité, Mr André WOOCK, de prendre la parole. Il a remercié les personnes présentes et le comité d'organisation d'avoir choisi Natzwiller pour la tenue de ce tirage au sort.
Il en a profité pour présenter les points forts du village ainsi que les qualités de la vallée de la Rothaine. Un bon nombre de personnes présentes ne connaissaient pas le village, cet évènement a permis de le faire découvrir.
Merci encore à tous les protagonistes qui ont fait de cette soirée une réussite.

VIE ASSOCIATIVE

A.S.N. DE NOUVELLES DOUCHES DANS LES VESTIAIRES

Le 17 décembre 2017, débute la trêve hivernale sportive pour les footeux. Mais une autre compétition se profile pour l'association : la réfection des douches dans les vestiaires locaux et visiteurs. Ces travaux sont devenus impératifs au vu de l'état des installations. Après avoir fait réaliser des devis auprès de professionnels, force est de constater que cette dépense pouvait être difficilement supportée financièrement par le club. Après maintes discussions, Olivier FELDER s'est porté volontaire pour réaliser les travaux. Il a été aidé en grande partie par Jean-Pierre FLUCK et occasionnellement par quelques autres membres de l'association. Il aura fallu trois bonnes semaines pour finaliser le projet, un grand MERCI à eux. Encore une preuve que les membres de l'ASN savent répondre présents quand le besoin s'en fait ressenrtir. Il n'y aura finalement que la partie sanitaire qui aura été réalisée par une entreprise. D'autres travaux devront être réalisés prochainement dans les vestiaires.

VIE ASSOCIATIVE

A.S.N. JOURNÉE OSTÉOPATHIE

Dans le cadre d'un partenariat, signé entre l'Association Sportive de Natzwiller, et l'école d'ostéopathie Oscar de Strasbourg, une quinzaine d'élèves de 1ère année à la 4ème année, ainsi qu'un professeur sont venus au club house à Natzwiller le 2 décembre 2017.
Le but de ce partenariat étant de donner la possibilité à ces élèves ostéopathes de pratiquer leur future profession et de faire profiter à 24 licenciés de l'ASN des soins gratuits. Cette initiative a réjoui autant les étudiants que les membres du club, qui ont vraiment apprécié les soins prodigués. L'ASN a offert à ses hôtes d'un jour, le petit-déjeuner, le repas de midi, le dessert et les boissons dans une ambiance studieuse et surtout très conviviale. Cette rencontre a été très intéressante tant sur le plan médical que sur le plan humain. Nous avons rencontré une équipe très souriante et attentive aux petits maux dont peuvent souffrir nos licenciés. Certains élèves originaires d'autres régions, ont été séduits par la beauté du paysage de la vallée de la Rothaine, d'autant plus que la neige était au rendez-vous. Trois autres dates sont d'ores et déjà planifiées pour début mars, avril et juin 2018 pour continuer l'aventure. Pour information, cette école est également partenaire de la SIG, de l'Etoile Noire ainsi que des enseignes comme la Poste et Carrefour.

VIE ASSOCIATIVE

GYMANATZ : UNE NOUVELLE ASSOCIATION À NATZWILLER

Pourquoi ? >Pour se dépenser toute l'année.
C'est lors d'une marche entre amies, qu'une envie de se retrouver plus souvent pour pratiquer une activité physique est née. A force de discussions, la question de créer une association dans notre village a émergé. Et si nous n'étions pas les seules à éprouver ce besoin … A plusieurs nous serions plus motivées pour bouger, même pendant les mois d'hiver où le froid et la nuit couvrent le village.

Qui ? >D'amies à association !
Le groupe d'amies s'est alors transformé en comité de l'association Gymanatz en juillet 2017. Il comprend Virginie Steiner, (présidente), Laura Kuntz (vice-présidente), Céline Felder (secrétaire), Stéphanie Remy (secrétaire adjointe), Céline Felder (trésorière), Carine Hazemann (trésorière adjointe) ainsi que Valérie Epp. Il fallait trouver un professeur disponible pour l'année scolaire à venir, mais aussi motivé, et polyvalent… On peut compter sur Ben Cheik Batoé, un habitué de la vallée de la Bruche. Il possède de nombreuses cordes à son arc. De la gym senior à la zumba, en passant par le step, le renforcement musculaire et le cross training, il enseigne aussi différentes danses telles que la danse africaine ou la salsa. Il ne nous restait plus qu'à espérer que les habitants de Natzwiller et des alentours montrent de l'intérêt à notre association et partagent nos envies …

Le pari est réussi pour cette année scolaire 2017/2018 ! Le nombre de membre dépasse toutes nos espérances. Gymanatz compte actuellement 54 adhérents.

Quoi ? >De la gym mais pas que !
Le but de l'association étant de promouvoir l'activité sportive sous toutes ses formes et ce, dans la vie moderne actuelle, nous avons immédiatement pensé à des cours hebdomadaires. Les participants de la séance de découverte, début septembre, ont voté pour le choix du deuxième cours ; la zumba l'a remporté. Tous les jeudis soir, il y a donc une heure de 19h15 à 20h15 de step et renforcement musculaire, suivie d'une séance de zumba de 20h15 à 21h15. Nous souhaitons vivement élargir les activités proposées. Ainsi, une séance de sophrologie a été mise en place aux vacances de la Toussaint grâce à Sophie Klotz, sophrologue dans la région de Molsheim. D'autre part, des séances d'aquastep, à la piscine de Mutzig, sont organisées pour les vacances d'hiver. Mais nous avons encore de nombreux projets, en extérieur notamment, que nous aimerions partager avec nos adhérents.

Où ? >À Natz bien sûr !
Grâce à la commune et au maire de Natzwiller, les cours se déroulent tous les jeudis soirs à la salle des fêtes de La Rothaine.
Gymanatz a également pour ambition de contribuer au dynamisme de la vie associative de la commune. Nous pensons les associations comme des éléments moteurs de la vie sociale, qui permettent de tisser de véritables liens entre les habitants.

Comment ? >Dans la bonne humeur !
L'état d'esprit de Gymanatz repose sur la convivialité entre les participants et leur bien être. En effet nous souhaitons, avant tout, que les membres viennent avec plaisir aux cours, soient heureux de se retrouver et passent un agréable moment.

INFORMATION PRATIQUE

SCOUTISME

« Et si les scouts étaient de retour dans la Vallée de la Bruche ?
Avec une croissance de quasiment 30% en dix ans, l'association des Scouts et Guides de France se porte bien. Chaque année de plus en plus de jeunes rejoignent le mouvement. Cette méthode qui a pour but d'aider chaque jeune à être un citoyen heureux, actif, utile et artisan de paix, intéresse de plus en plus les familles qui y voient une façon d'éduquer leurs enfants à une citoyenneté active. Le scoutisme propose de faire l'expérience de l'altérité et l'apprentissage de l'autonomie à travers le jeu. Il permet l'épanouissement des jeunes dans la société dès le plus jeune âge. Ils y forgent leur personnalité et des convictions, développent le sens du collectif et des compétences.

Aujourd'hui, un projet d'ouverture de groupe scout est lancé dans la Vallée de la Bruche ! Plusieurs bénévoles se sont déjà mobilisés sur Schirmeck et alentours. L'objectif est de proposer au printemps une activité de scoutisme qui sera ouverte à tous : jeunes … et moins jeunes ! Si vous êtes intéressés pour vous impliquer dans ce projet ou que cela pourrait intéresser vos enfants, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone !

À très vite pour de nouvelles aventures !
Mail : sgdf.schirmeck@gmail.com
Téléphone : 06 71 44 14 42 »

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SPORT ET AMITIÉ DE NATZWILLER 1984-2017

L'association Sport et Amitié de Natzwiller a été fondée le 13 juin 1984 dans le but de permettre à toute personne de pratiquer une activité physique d'entretien, en l'occurrence la gymnastique pour adultes, dans une ambiance chaleureuse et amicale. En trente-deux ans d'existence, la présidence a été assurée successivement par Cécile Jambert, Nathalie Epp et Jacqueline Laichinger. Les séances pratiques de gymnastique ont été animées par Marie-Rose Labolle (Urmatt) en 1984 et 1985, puis par Nathalie Halter pendant 28 ans, entre 1985 et 2013. Nathalie Epp et Stéphanie Yurur ont assuré l'intérim pendant les congés de maternité de Nathalie Halter. Le matériel utilisé a permis de varier agréablement les différents exercices proposés et adaptables à tous les niveaux : ballons, cordes à sauter, step, élastiband, bâtons, cerceaux. En 1984, deux séances se succédaient avec 72 participants. Puis, à partir de 1989 et jusqu'en 2013, une séance était assurée pour environ 15 à 20 inscrits. Si la majorité des participants venait de Natzwiller, certaines personnes se déplaçaient depuis les villages environnants : Neuviller-la-Roche, Wildersbach, Rothau, La Claquette … Dans les années 90, les anciennes se souviennent des cours de piscine à Rosheim ou encore des sorties ski de fond au Champ du Feu. Traditionnellement, l'année se concluait par une sortie marche suivie d'un repas convivial dans une ferme-auberge du secteur. En 2013, le poste d'animatrice est devenu vacant. Une subvention de 700 euros a alors été accordée en août 2014 par la commune de Natzwiller à l'association pour la formation d'une nouvelle animatrice. Cette formation n'ayant malheureusement pas permis de relancer les séances pratiques, par résolution de l'assemblée des membres du 2 décembre 2016, il a été décidé la dissolution de l'association avec versement du solde des fonds au Comité des Fêtes de Natzwiller – soit une somme de 761,74 euros (comptabilisée sur l'exercice 2017) – et don du matériel de sport à l'école primaire de Natzwiller.

INFORMATIONS PRATIQUES

SELECT'OM

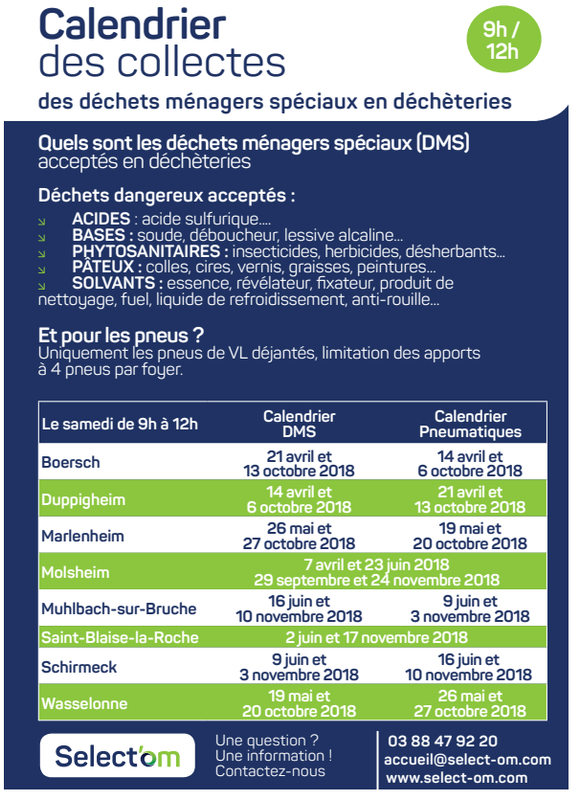

Qu'est-ce que le Sélect'om et son territoire ?
Le Sélect'om excerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe aujourd'hui 69 communes de 5 communautés de communes, soit 99591 habitants au 1er janvier 2016.
Comment s'organise ce service public de gestion des déchets ?
1.Collecte en porte à porte :
-des ordures ménagères 21387,51 tonnes
-collecte sélective (papiers,cartons) sur 41 communes 2700 tonnes. Les quantitées collectées des déchets ménagers baissent de façon significative chaque année grâce au tri.
2.Collecte en apport volontaire :
-corps plats(papiers,cartons):1654,58 tonnes
-corps creux(emballages plastiques,métalliques et briques alimentaires):419,56 tonnes
-le verre:3722,84 tonnes
3,Collecte en déchèterie :
Avec 8 déchèteries réparties sur l'ensemble de son térritoire:18895,04tonnes. À savoir que 81% de ces déchets sont recyclés. 24 passages/an en déchèterie par foyer fiscal sont autorisés et crédités sur les cartes magnétiques que l'on peut obtenir au siège du Sélect'om, au delà les passages seront facturés. À savoir que 55% des usagers font entre 0 et 5 passages par an, contre seulement 1% qui utilisentles 24 passages.
Quelques chiffres sur le recyclage des différents types de déchets :
-Bois 25,90kg/habitant
-ferrailles 10,85kg/hab

INFORMATIONS PRATIQUES

-gravats 40,55kg/hab
-Papiers,cartons 48,41kg/hab
-plastiques 10,87kg/hab
-Végétaux 40,99kg/hab
-verre 43,58kg/hab
Comment payons nous ce service public ?
Le financement du sélect'om se fait via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères(TEOM). Cette taxe figure sur l'avis de la taxe foncière et est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale des locaux et du taux de la TEOM voté chaque année.Le taux est de 7,54% à ce jour.
Les usagers autres que les ménages sont assujettis à la redevance spéciale dont le montant est déterminé en fonction du service rendu par la collectivité, c'est à dire en fonction de la nature et de la quantité des déchets pris en charge par le sélect'om.Les tarifs sont votés annuellement par le comité directeur. Lorsque la collectivité perçoit 100€, elle les utilise comme suit :
-8€ pour les charges de structures et de communication (administratif)
-47€ pour les pré-collectes et collectes (matériel,camions,chauffeurs)
-45€ pour le traitement
Les personnes interressées par le rapport annuel du Sélect'om peuvent venir le consulter en mairie.
Conseils pour réduire vos déchets :
-STOP PUB autocollant à apposer sur vos boites aux lettres 30 kg de prospectus par an dans chaque boites aux lettres.
-Boire l'eau du robinnet c'est éviter la pollution liée aux transports,à la fabrication et à l'élimination des bouteilles en plastique .
-Lors de vos courses éviter la surconsommation et le gaspillage 7kg/habitant/an d'aliments encore emballés sont jetés.
-Eviter les produits jetables comme les lingettes et privilégier les nettoyants en sprays ou liquides
23kg/habitant/an pour les lingettes sont jettées.
-Préférer des produits avec peu d'emballages car ils représentent en moyenne 80% du poids total du produit fini.
- Pratiquer du compostage et du broyage des formations ont lieu chaque année sur le territoire du sélect'om.-

INFORMATIONS PRATIQUES

HÉBERGER DES JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS

D'Allemagne, du Brésil, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts. Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une faille française. Vitoria, jeune brésilienne de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime lire, danser, voyager, marcher, visiter des musées, cuisiner et écrire. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Monique RUCK – Bas-Rhin
Monique.ruck@gmail.com
03.88.86.11.64 / 06.37.92.73.52
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

INFORMATIONS PRATIQUES

CAMBRIOLAGE

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...) ;
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : *https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/*
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

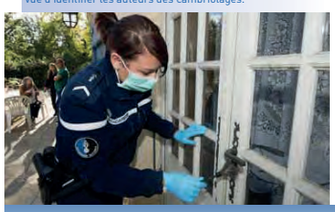

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE :

COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

www.interieur.gouv.fr
www.prefecturedepolice.paris

@Place_Beauvau
www.facebook.com/ministere.interieur

© MI-SG/DCOM/Mai 2016 - Photos © SIRPA Gendarmerie / Fabrice Balsamo - DICOM / Jean-François Guiot - Fotolia.com - SDG 14-18527 - Tirage : 1 000 000 ex.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les **cambriolages**, les **bons réflexes !**

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de **participation citoyenne.** Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. **Contactez votre maire, pivot du dispositif.**

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?
Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- **Si vous habitez Paris ou la petite couronne** (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur *www.prefecturedepolice.paris* > Rubrique Vous aider
- **Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne,** rendez-vous sur *www.interieur.gouv.fr* > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

BULLETIN MUNICIPAL

ENVIE D'ÉCRIRE ?

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro de votre bulletin municipal. Nous vous rappelons que si vous voulez nous faire part d'un article ou que vous désirez que l'on parle d'un sujet qui vous tient à cœur, que vous soyez un particulier ou une association, manifestez-vous auprès de Clarisse en allant en mairie ou en écrivant à : **natzwiller.mairie@wanadoo.fr**

NOTES PERSONNELLES

directeur de publication : André Woock / rédaction : équipe municipale / conception graphique Éric Menault / impression : VALBLOR 67400 Illkirch 03 88 65 44 44 strasbourg@valblor.com

mairie de Natzwiller
lundi, mardi, jeudi de 10 h à 11h et de 17 h à 18h | mercredi de 9h à 11h | vendredi de 10h à 11h
03 88 97 02 44 | natzwiller.mairie@wanadoo.fr | http://www.natzwiller.fr

INFORMATION PRATIQUE

SCOUTISME

« Et si les scouts étaient de retour dans la Vallée de la Bruche ?
Avec une croissance de quasiment 30% en dix ans, l'association des Scouts et Guides de France se porte bien. Chaque année de plus en plus de jeunes rejoignent le mouvement. Cette méthode qui a pour but d'aider chaque jeune à être un citoyen heureux, actif, utile et artisan de paix, intéresse de plus en plus les familles qui y voient une façon d'éduquer leurs enfants à une citoyenneté active. Le scoutisme propose de faire l'expérience de l'altérité et l'apprentissage de l'autonomie à travers le jeu. Il permet l'épanouissement des jeunes dans la société dès le plus jeune âge. Ils y forgent leur personnalité et des convictions, développent le sens du collectif et des compétences.

Aujourd'hui, un projet d'ouverture de groupe scout est lancé dans la Vallée de la Bruche ! Plusieurs bénévoles se sont déjà mobilisés sur Schirmeck et alentours. L'objectif est de proposer au printemps une activité de scoutisme qui sera ouverte à tous : jeunes … et moins jeunes ! Si vous êtes intéressés pour vous impliquer dans ce projet ou que cela pourrait intéresser vos enfants, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone !

À très vite pour de nouvelles aventures !
Mail : sgdf.schirmeck@gmail.com
Téléphone : 06 71 44 14 42 »

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SPORT ET AMITIÉ DE NATZWILLER 1984-2017

L'association Sport et Amitié de Natzwiller a été fondée le 13 juin 1984 dans le but de permettre à toute personne de pratiquer une activité physique d'entretien, en l'occurrence la gymnastique pour adultes, dans une ambiance chaleureuse et amicale. En trente-deux ans d'existence, la présidence a été assurée successivement par Cécile Jambert, Nathalie Epp et Jacqueline Laichinger. Les séances pratiques de gymnastique ont été animées par Marie-Rose Labolle (Urmatt) en 1984 et 1985, puis par Nathalie Halter pendant 28 ans, entre 1985 et 2013. Nathalie Epp et Stéphanie Yurur ont assuré l'intérim pendant les congés de maternité de Nathalie Halter. Le matériel utilisé a permis de varier agréablement les différents exercices proposés et adaptables à tous les niveaux : ballons, cordes à sauter, step, élastiband, bâtons, cerceaux. En 1984, deux séances se succédaient avec 72 participants. Puis, à partir de 1989 et jusqu'en 2013, une séance était assurée pour environ 15 à 20 inscrits. Si la majorité des participants venait de Natzwiller, certaines personnes se déplaçaient depuis les villages environnants : Neuviller-la-Roche, Wildersbach, Rothau, La Claquette … Dans les années 90, les anciennes se souviennent des cours de piscine à Rosheim ou encore des sorties ski de fond au Champ du Feu. Traditionnellement, l'année se concluait par une sortie marche suivie d'un repas convivial dans une ferme-auberge du secteur. En 2013, le poste d'animatrice est devenu vacant. Une subvention de 700 euros a alors été accordée en août 2014 par la commune de Natzwiller à l'association pour la formation d'une nouvelle animatrice. Cette formation n'ayant malheureusement pas permis de relancer les séances pratiques, par résolution de l'assemblée des membres du 2 décembre 2016, il a été décidé la dissolution de l'association avec versement du solde des fonds au Comité des Fêtes de Natzwiller – soit une somme de 761,74 euros (comptabilisée sur l'exercice 2017) – et don du matériel de sport à l'école primaire de Natzwiller.

INFORMATIONS PRATIQUES

SELECT'OM

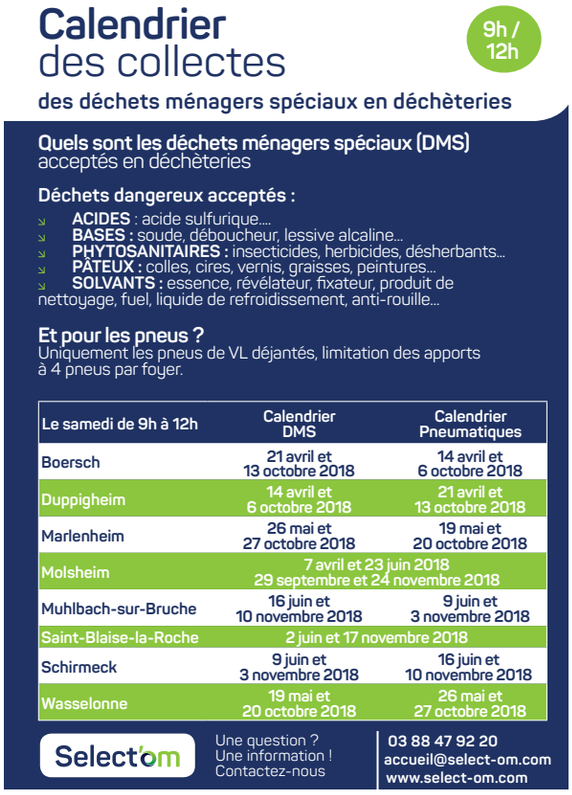

Qu'est-ce que le Sélect'om et son territoire ?
Le Sélect'om excerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe aujourd'hui 69 communes de 5 communautés de communes, soit 99591 habitants au 1er janvier 2016.
Comment s'organise ce service public de gestion des déchets ?
1.Collecte en porte à porte :
-des ordures ménagères 21387,51 tonnes
-collecte sélective (papiers,cartons) sur 41 communes 2700 tonnes. Les quantitées collectées des déchets ménagers baissent de façon significative chaque année grâce au tri.
2.Collecte en apport volontaire :
-corps plats(papiers,cartons):1654,58 tonnes
-corps creux(emballages plastiques,métalliques et briques alimentaires):419,56 tonnes
-le verre:3722,84 tonnes
3,Collecte en déchèterie :
Avec 8 déchèteries réparties sur l'ensemble de son térritoire:18895,04tonnes. À savoir que 81% de ces déchets sont recyclés. 24 passages/an en déchèterie par foyer fiscal sont autorisés et crédités sur les cartes magnétiques que l'on peut obtenir au siège du Sélect'om, au delà les passages seront facturés. À savoir que 55% des usagers font entre 0 et 5 passages par an, contre seulement 1% qui utilisentles 24 passages.
Quelques chiffres sur le recyclage des différents types de déchets :
-Bois 25,90kg/habitant
-ferrailles 10,85kg/hab

INFORMATIONS PRATIQUES

-gravats 40,55kg/hab
-Papiers,cartons 48,41kg/hab
-plastiques 10,87kg/hab
-Végétaux 40,99kg/hab
-verre 43,58kg/hab
Comment payons nous ce service public ?
Le financement du sélect'om se fait via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères(TEOM). Cette taxe figure sur l'avis de la taxe foncière et est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale des locaux et du taux de la TEOM voté chaque année.Le taux est de 7,54% à ce jour.
Les usagers autres que les ménages sont assujettis à la redevance spéciale dont le montant est déterminé en fonction du service rendu par la collectivité, c'est à dire en fonction de la nature et de la quantité des déchets pris en charge par le sélect'om.Les tarifs sont votés annuellement par le comité directeur. Lorsque la collectivité perçoit 100€, elle les utilise comme suit :
-8€ pour les charges de structures et de communication (administratif)
-47€ pour les pré-collectes et collectes (matériel,camions,chauffeurs)
-45€ pour le traitement
Les personnes interressées par le rapport annuel du Sélect'om peuvent venir le consulter en mairie.
Conseils pour réduire vos déchets :
-STOP PUB autocollant à apposer sur vos boites aux lettres 30 kg de prospectus par an dans chaque boites aux lettres.
-Boire l'eau du robinnet c'est éviter la pollution liée aux transports,à la fabrication et à l'élimination des bouteilles en plastique .
-Lors de vos courses éviter la surconsommation et le gaspillage 7kg/habitant/an d'aliments encore emballés sont jetés.
-Eviter les produits jetables comme les lingettes et privilégier les nettoyants en sprays ou liquides
23kg/habitant/an pour les lingettes sont jettées.
-Préférer des produits avec peu d'emballages car ils représentent en moyenne 80% du poids total du produit fini.
- Pratiquer du compostage et du broyage des formations ont lieu chaque année sur le territoire du sélect'om.-

INFORMATIONS PRATIQUES

HÉBERGER DES JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS

D'Allemagne, du Brésil, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts. Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une faille française. Vitoria, jeune brésilienne de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime lire, danser, voyager, marcher, visiter des musées, cuisiner et écrire. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Monique RUCK – Bas-Rhin
Monique.ruck@gmail.com
03.88.86.11.64 / 06.37.92.73.52
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

INFORMATIONS PRATIQUES

CAMBRIOLAGE

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...) ;
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : *https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/*
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

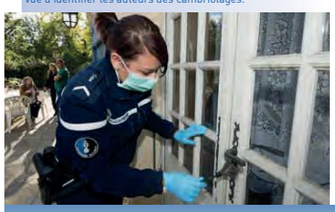

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

www.interieur.gouv.fr
www.prefecturedepolice.paris

@Place_Beauvau
www.facebook.com/ministere.interieur

© MI-SG/DCOM/Mai 2016 - Photos © SIRPA Gendarmerie / Fabrice Balsamo - DICOM / Jean-François Guiot - Fotolia.com - SDG 14-18527 - Tirage : 1 000 000 ex.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les **cambriolages**, les **bons réflexes !**

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de **participation citoyenne.** Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. **Contactez votre maire, pivot du dispositif.**

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?
Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- **Si vous habitez Paris ou la petite couronne** (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur *www.prefecturedepolice.paris* > Rubrique Vous aider
- **Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne,** rendez-vous sur *www.interieur.gouv.fr* > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

BULLETIN MUNICIPAL

ENVIE D'ÉCRIRE ?

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro de votre bulletin municipal. Nous vous rappelons que si vous voulez nous faire part d'un article ou que vous désirez que l'on parle d'un sujet qui vous tient à cœur, que vous soyez un particulier ou une association, manifestez-vous auprès de Clarisse en allant en mairie ou en écrivant à : **natzwiller.mairie@wanadoo.fr**

NOTES PERSONNELLES

directeur de publication : André Woock / rédaction : équipe municipale / conception graphique Éric Menault / impression : VALBLOR 67400 Illkirch 03 88 65 44 44 strasbourg@valblor.com